



**PROJET DE RÈGLEMENT
ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA
VILLE DE LOUISEVILLE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Louiseville :

QUE, lors de la séance ordinaire du 14 mars 2022, un avis de motion a été donné à l'égard du projet de règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Louiseville. Lors de cette même séance, un projet de règlement a été présenté et adopté.

QUE lors de la séance ordinaire du 11 avril 2022, à 19h, au lieu ordinaire des séances du conseil municipal, soit au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville adoptera le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Louiseville.

QUE ce code s'applique à tout employé de la Ville de Louiseville et a pour but :

- D'accorder la priorité aux valeurs de la Ville ;
- D'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;
- De prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- D'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Pour réaliser ces objectifs, les valeurs suivantes ont été énoncées :

1. L'intégrité des employés municipaux;
2. L'honneur rattaché aux fonctions d'employés municipaux;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect envers les autres employés, les élus et les citoyens;
5. La loyauté envers la Ville;
6. La recherche de l'équité;
7. La civilité.

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville,
Ce 30^e jour du mois de mars 2022

Maude-Andrée Pelletier
Greffière